

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le cinq Septembre, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Jézainville, étant réuni au lieu extraordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale,

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Marc MOUZIN, Maire

Etai~~ent~~ présents : Frédéric BELIN, Daniel BERTARD, Fabienne FERNANDEZ, Didier GARÇON, Jean-Pierre GEORGE, Hervé MARCHAL, Séverine PAWLOWSKI, Patrice ROBERT, Gilles STOCCO

Etai~~ent~~ excusés : Alexandre FLAMMANG, Mikael PEREZ qui a donné procuration à Patrice ROBERT

Etai~~t~~ absent : Carlos MARQUES

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance :

Fabienne FERNANDEZ

Objets : DM N°2-DELIBERATION N° 52-2023 - *COMMUNE*

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2135 (21) : Instal.géné.,agencements,aménag	11 318,00	1321 (13) : Etats et établissements nationau	11 318,00
	11 318,00		11 318,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
60623 (011) : Alimentations	13 800,00	7067 (70) : Redev.&droits des serv.péri-sc	13 800,00
	13 800,00		13 800,00
Total Dépenses	25 118,00	Total Recettes	25 118,00

CENTRE MICHEL BERTELLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, son avis concernant le Centre Michel Bertelle, à savoir si la Commune vend le territoire de Jézainville sur lequel est implanté le Centre Michel Bertelle.

La Commune de Jézainville est responsable lors des locations manifestations, également du Pont.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de se renseigner pour un transfert de compétences, des responsabilités et de voir également avec l'Association des Maires. Ou de faire modifier les limites communales.

SALLE DU PRESOIR ET SALLE DE VOTE

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal sur les nouvelles augmentations en énergie et demande l'avis du Conseil Municipal pour augmenter les tarifs de location de la salle ou éventuellement de ne plus la louer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à 10 voix pour et 1 abstention, de louer la Salle du Pressoir et la Salle de Vote comme suit :

Tarif unique de la location de la Salle du Pressoir 450 € le week-end
Tarif unique pour les Associations 80 €

Tarif unique de la location de la Salle de Vote 100 €
De 12 h 00 jusqu'à 21 h 00

PREVISION EMBAUCHE D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, qu'il aimerait embaucher un 2^{ème} employé communal, pour éviter de faire appel à des Entreprises pour différents travaux communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'embaucher un employé communal à partir du 1^{er} Janvier 2024 pour 35 h 00 par semaine en CDD et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

TRAVAUX A PREVOIR POUR 2024

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, de la liste suivantes des travaux à prévoir pour l'année 2024, budget de la Commune et budget eau et assainissement à savoir :

Budget de la Commune :

- Changement de la porte d'entrée de l'école maternelle
- Changement de la porte d'entrée du Pressoir rue Jean Mermoz
- Changement de tous les barillets (barillets de sécurité) de l'Ecole et de la Salle du Pressoir
- Changement de la chaudière de la Salle du Pressoir
- Isolation du plafond des toilettes de la Salle 10 Grande Rue
- Aménagement du parking de la Salle du Pressoir

Budget eau et assainissement :

- Eau potable au Centre Equestre
- Changement des compteurs d'eau

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION FELIXCATS

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, que l'Association Felixcats a déposé une demande de subvention auprès de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas accorder de subventions à l'Association Felixcats.

Affiché le 7 Septembre 2023

Le Maire, Marc MOUZIN



